Institut Mines-Télécom
Direction Générale

Description de mission

Date de mise à jour :	05/11/2026
Intitulé du poste :	**Référente ou Référent déontologue**
Durée de la mission :	3 ans
Localisation :	Entité de rattachement
Lien hiérarchique :	Absence de rattachement hiérarchique (garantie d'indépendance)
Pour tout renseignement :	Vanessa Gancel, Responsable recrutement et développement RH : vanessa.gancel@imt.fr Catherine Torricelli, DRH IMT: torricelli@imt.fr
Date limite de candidature :	03/12/2026
Date de début envisagée :	**01/01/2027**

1. CONTEXTE DE LA MISSION

Conformément à la règlementation en vigueur, l'Institut Mines-Télécom souhaite renforcer l'accompagnement de ses agents dans l'exercice de leurs fonctions en matière de respect des obligations et des principes de déontologie.

La déontologie se définit comme l'ensemble des règles et des devoirs régissant une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leur public.

La référente ou le référent déontologue apporte, à tout agent public, un conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques portant sur les droits et obligations des fonctionnaires.

La référente ou le référent doit apporter une réponse et un conseil adaptés aux spécificités du service et des missions des agents qui le/la sollicitent.

2. MISSIONS ET ACTIVITES

Les missions principales sont :

- Une mission d'information, de conseil et d'assistance auprès des personnels pour garantir le respect des obligations et des principes déontologiques définis dans le code général de la fonction publique et par la jurisprudence ;
- Un droit d'alerte en matière de conflits d'intérêts, en apportant, le cas échéant, aux personnes intéressées tous conseils de nature à faire cesser ce conflit d'intérêts ;
- Une mission de formation à la déontologie.

Les activités sont les suivantes :

- Mettre en œuvre les modalités de saisine et assurer la confidentialité des échanges ;

- Collecter les informations en respectant les règles de discrétion, de confidentialité et de secret professionnel ;
- Analyser les informations recueillies ou constatées sous l'angle de l'organisation interne et des relations humaines en jeu ;
- Développer la connaissance des règles et des mécanismes propres à prévenir ou à faire cesser les atteintes déontologiques ;
- Proposer des mesures de prévention et de correction pour les situations présentant un risque juridique ;
- Participer à la conception et/ou à la diffusion d'outils spécifiques d'information pour sensibiliser les agents à leurs obligations et diffuser largement une véritable culture déontologique en étant force de proposition ;
- Etre l'interlocuteur privilégié de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique et de l'Agence nationale de prévention et de lutte contre la corruption ;
- Diffuser des informations ciblées (dispositions législatives et réglementaires, jurisprudence) sous une forme adaptée.
- Participer en qualité de membre permanent à la commission de déontologie innovation de l'IMT.

3. COMPETENCES

- **Niveau de formation ou expérience requis :**
 - Formation ou expérience sur les aspects déontologiques
 - Expérience significative dans l'application du droit administratif et des procédures pénales

- **Compétences, connaissances et expériences indispensables**
 - Culture générale des principes du service public
 - Bonne connaissance du fonctionnement de l'administration et du secteur de l'enseignement et de la recherche
 - Analyse de données
 - Collecte d'informations
 - Rédaction de procédures
 - Gestion de conflits

- **Capacités et aptitudes**

Il/Elle est tenu(e) au secret et à la discrétion professionnelle et doit en outre posséder les qualités suivantes :

 - Probité exemplaire
 - Qualités d'écoute, d'animation et d'explication
 - Sens du dialogue et de la médiation
 - Rigueur
 - Disponibilité
 - Force de conviction
 - Capacité d'analyse et de prise de hauteur

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Agents pouvant postuler :**
 - Tout agent de l'IMT (une fiche de mission sera établie et délivrée à l'agent) ;
 - Agent de l'IMT faisant valoir ses droits à la retraite dans les prochains mois ou ancien agent de l'IMT déjà retraité (sur la base d'une convention de collaboration) ;

- **Pas de rétribution supplémentaire pour cette mission**

- **Modalités de candidatures :**
 - Les candidates et candidats intéressés devront se manifester auprès de Vanessa Gancel : vanessa.gancel@imt.fr / 01 75 31 41 22 / 06 19 18 60 05, avant le 03/12/2026.